

CANTON : BERNE

"LES CÔTATES"

AUTEUR DU PROJET:

ATB SOCIÉTÉ ANONYME
INGÉNIEURS CONSEILS SIA
ALLEMAND • TIECHE • BADERTSCHER
27-01-1975

DOSSIER PLAN	N° 995 N° 1	PROJ.	DESS.	MOD.
24 mars 1981		W Bad.	J. z.	
			J. z.	2 avril 1981

1 Le plan de viabilité de détail ne touche pas d'intérêts publics au sens de l'art 143 OC.

2 Certification par signature de l'accord des propriétaires fonciers et des bénéficiaires d'un droit de superficie compris dans le secteur du plan de viabilité de détail.

	N° parc	Nom	Signature
Dans le périmètre de viabilité	20	Gilgen Ami	
Les propriétaires voisins	1	Grosjean Estelle	
	16	Schar Gottfried	
	19	Aeschlimann Paul	

3 Examen préalable de la Direction cantonale des travaux publics du : 1. 4. 1981

4 Les propriétaires fonciers et les bénéficiaires d'un droit de superficie qui n'ont pas donné leur accord, ont été informés personnellement et un délai d'opposition de 10 jours leur a été imparti.

Pourparlers de conciliation le _____

Oppositions liquidées : _____

Oppositions non liquidées : _____

Reserves de droit : _____

Décidé par le conseil communal

Le 6.4.1981 Le maire

Le secrétaire communal

5 Le secrétaire communal soussigné certifie l'exactitude des indications ci-dessus :

Approuvé par la Direction cantonale des travaux publics

APPROUVE sous réserve

de l'arrêté du 17 juin 1981

DIRECTION DES TRAVAUX

Le directeur:

Périmètre de la communauté du plan de viabilité de détail N°1 "Les Côtattes"

Route de la viabilité de détail

Collecteur des eaux usées, viabilité fondamentale (existante)

Ruisseau couvert des eaux propres viabilité fondamentale

Collecteur des eaux usées viabilité de détail

Collecteur des eaux propres : viabilité de détail

Viabilité fondamentale (existante). hydrant

Viabilité de détail : hydrant

Electricité PTT selon plans des services

BASE : PLAN CADASTRAL 1:1000
LE GEOMETRE D'ARRONDISSEMENT